

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



Délibération du Conseil Municipal
N°2019-003
VENTE DE TERRAINS A MTPS

Séance du : 21 janvier 2019

Date de convocation : 14 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt et un janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Sylvie MATHON, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Roland JACOB, Jean-Louis FAURE, Florence GAILLARD, Régis JOUFFREY, Bruno GARDENT, Alain FAUST

Secrétaire de séance élu : Sylvie MATHON

La société MTPS envisage de réaliser une microcentrale électrique sur le torrent de l'Abéous. Elle a déjà acquis des terrains communaux nécessaires à la construction de cette microcentrale. Elle propose de racheter la parcelle cadastrée I 367 de 1108 m².

Vu la délibération du conseil municipal n°2015-017 du 14 avril 2015, concernant la vente de terrains à la société MTPS pour la construction d'une centrale hydroélectrique ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2018-036 du 13 août 2018, concernant la promesse de bail emphytéotique pour la centrale de l'Abéous ;

Vu l'arrêté municipal n°2018-125 du 13 décembre 2018 portant prise de possession des biens sans maître au nom de BOUILLET Auguste ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour céder la parcelle I 367 de 1108 m² à M. CARAYOL de la société MTPS
- Ce terrain fait partie du lot de terrains porté dans la délibération n°2015-017 du 14 avril 2015, dont le prix de vente global était de 28 000 € ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :